

VIE QUOTIDIENNE

Fibre optique : Vanves dans le peloton de tête

Publié le 13 décembre 2017

Amorcés en 2008, les travaux de raccordement à la fibre par les opérateurs Orange et SFR sont sur le point de se terminer à Vanves. Une prouesse qui place la ville de Vanves dans le top des villes les plus connectées de la région. État des lieux.

La situation à Vanves

Vanves, en qualité de gestionnaire du domaine public a vivement favorisé l'implantation de la fibre sur son territoire. À travers un travail de longue haleine avec les différents opérateurs (Orange et SFR), la ville peut se targuer de se situer dans les villes les mieux connectées du département.

Pour satisfaire les zones pavillonnaires et les copropriétés de moins de 12 logements (hors voies privées), la Ville de Vanves a autorisé l'installation d'une quarantaine d'armoires de rue par l'opérateur Orange.

Seules les communes sont habilitées à délivrer les autorisations d'implantation des équipements utiles au déploiement de la fibre sur la voirie. La Ville, via ses services municipaux, a contribué à l'implantation des armoires sur voiries. Un travail effectué en collaboration avec GPSO et les opérateurs pour garantir la cohérence de l'espace public.



Rencontre avec Marie-Anne Tournaire, Directrice des Relations avec les collectivités locales des Hauts-de-Seine pour l'opérateur Orange.

À ÉCOUTER

Les chiffres

- > Le raccordement de Vanves a démarré en septembre 2008
- > La 1ère étape -consistant à installer la Fibre dans la rue- s'est terminée en 2016, desservant 16 600 habitations et locaux professionnels
- > À ce jour, 84% de ces logements sont éligibles au FTTH (la Fibre arrive jusque dans le logement ou le local professionnel), soit 14 400 d'entre eux
- > Dont la quasi-totalité des pavillons (95% -1220 d'entre eux-)
- > À ce titre, Vanves fait partie du peloton de tête des communes alto-séquanaises raccordées à la Fibre.

Qu'est que la fibre optique ?

Une fibre optique est un fil de verre qui conduit la lumière. Le signal lumineux injecté dans la fibre est capable de transporter de grandes quantités de données à la vitesse de la lumière sur plusieurs centaines, voire milliers de kilomètres.

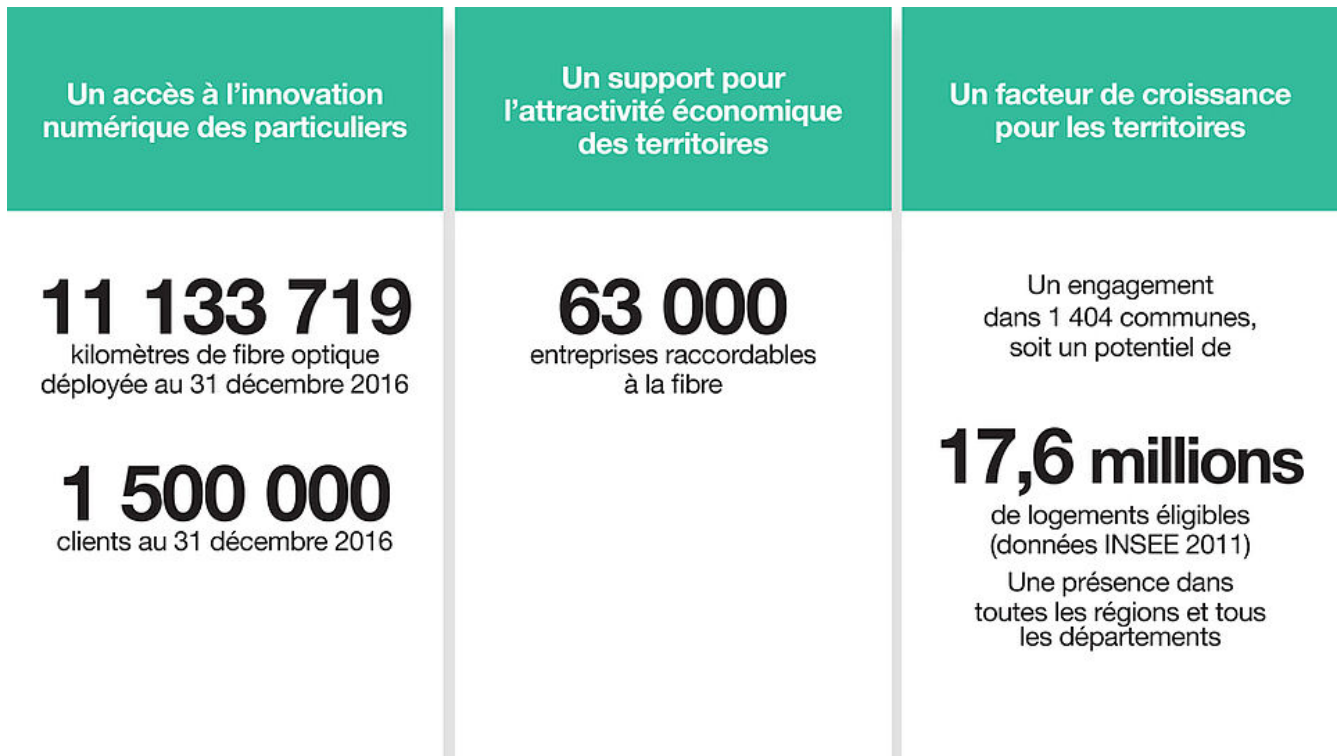
La fibre optique est capable d'acheminer des débits descendants considérables, au moins 30 fois plus rapides que le réseau actuel en cuivre

(technologie ADSL), pour recevoir des informations comme pour en envoyer.

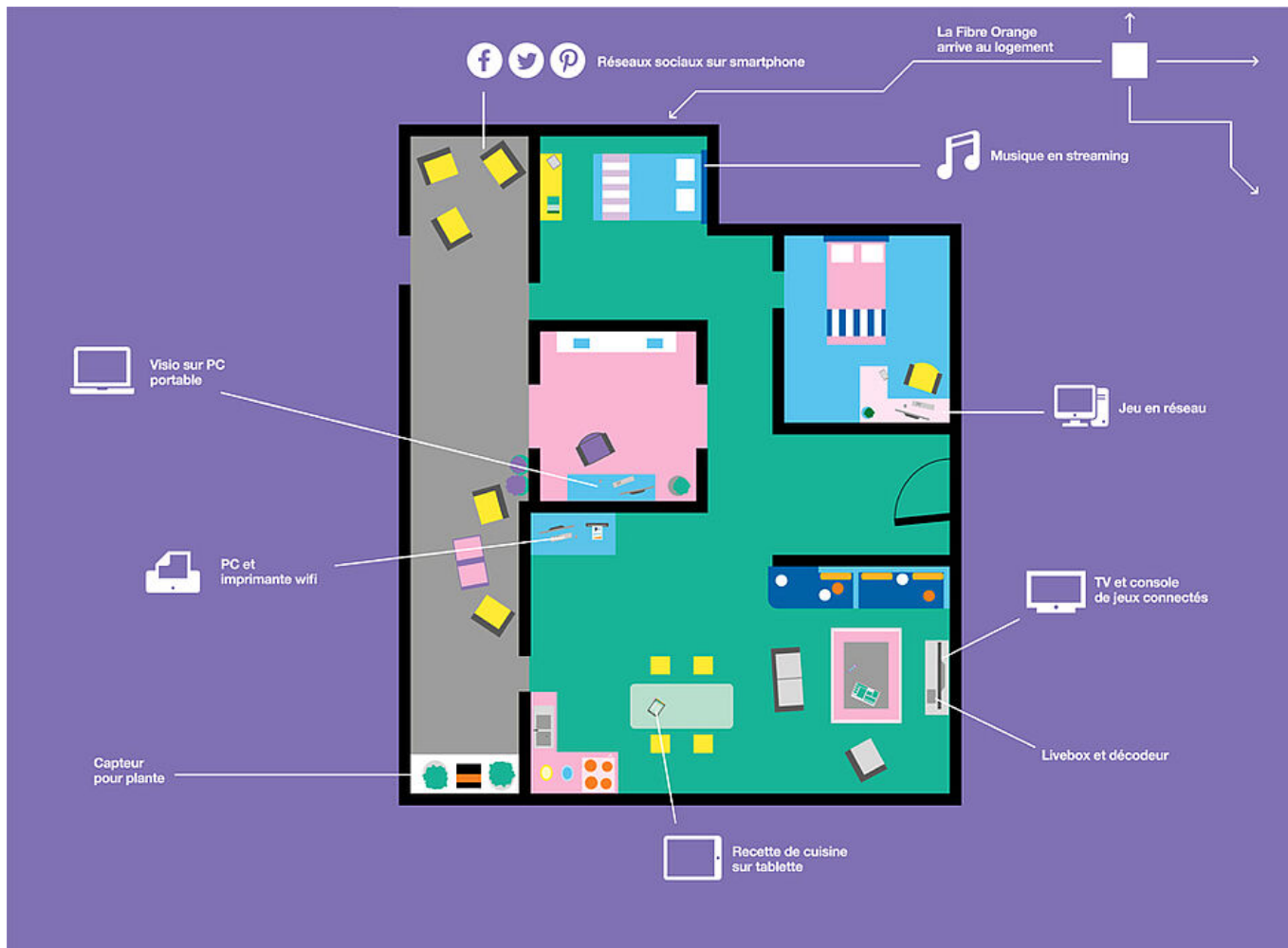
La fibre optique permet de transporter des données sur de très longues distances, quasiment sans atténuation du signal, quelle que soit la localisation du logement.

La fibre optique est utilisée pour le réseau FttH (Fiber to the Home) lorsqu'elle se destine à l'usage du grand public, ou pour le réseau FttO (Fiber to the Office) lorsqu'elle est utilisée par des entreprises.

La fibre en chiffres



Les usages de la fibre optique par rapport à l'ADSL



Les usages de la fibre dans le foyer

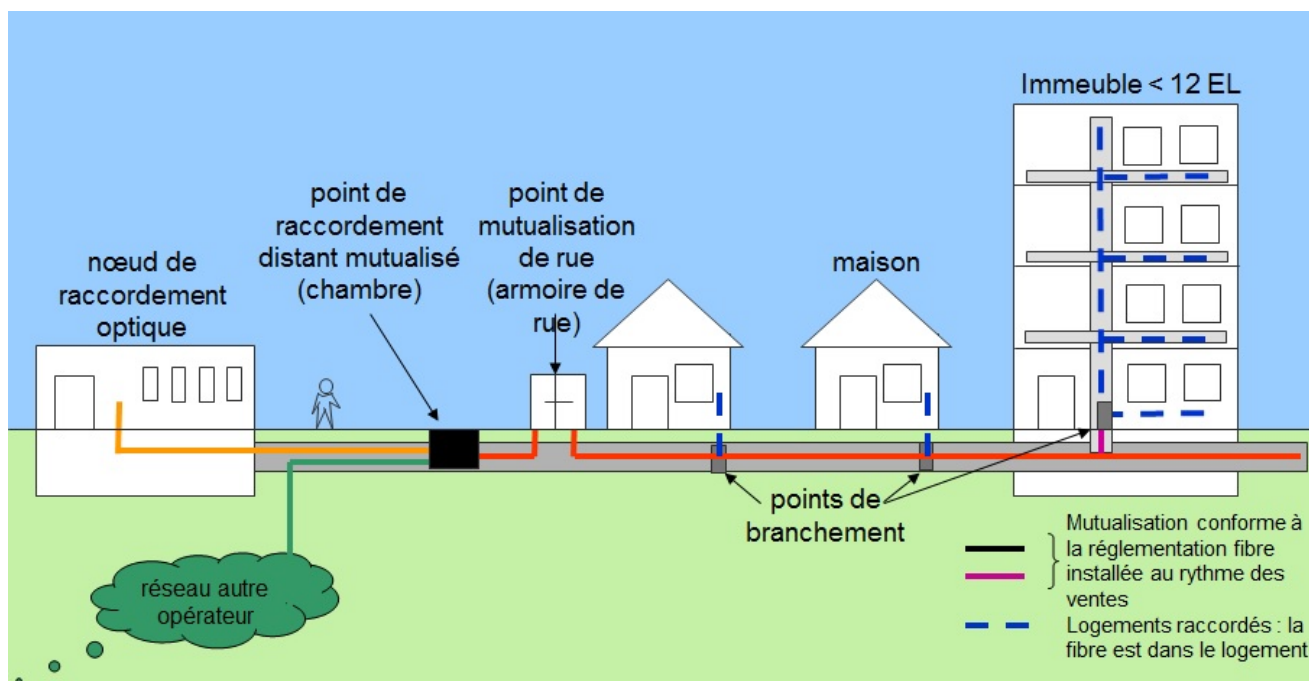


Les usages de la fibre dans la consommation d'internet



Les usages de la fibre dans la consommation d'internet

Les étapes de raccordement à la fibre optique



1- Étude

Une fois la décision prise de raccorder la Fibre sur une ville, Orange sélectionne le quartier à fibrer après un partage d'information de la collectivité sur sa perception des débits sur son territoire. Des études techniques sont menées pour finaliser l'implantation du réseau et des armoires de rue (Point de mutualisation de zone).

2- La fibre arrive dans la rue

Le déploiement de la fibre s'effectue en plusieurs étapes : le réseau est d'abord déployé dans les rues. C'est au cours de cette étape de travaux que les armoires de rue (Point de mutualisation de zone) sont implantées. La fibre est ensuite installée à l'intérieur des immeubles.

3- La fibre arrive au pied de l'habitation

Pour qu'un opérateur puisse intervenir pour installer la fibre dans un immeuble, il n'est plus nécessaire d'obtenir un accord voté des copropriétaires en AG. Depuis le vote de la loi pour la croissance, l'activité et l'égalité des chances économiques (loi Macron 2015), les copropriétaires peuvent donner, en Assemblée Générale, mandat au conseil syndical pour donner son accord au fibrage de l'immeuble. L'opérateur peut alors signer une convention avec le syndicat qui représente les copropriétaires. Les travaux sont pris en charge par l'opérateur qui a été retenu.

4- Le client est raccordé

Dès lors que les travaux sont terminés et après délais réglementaires, la fibre est disponible à la commercialisation par tous les fournisseurs d'accès internet. Les différents fournisseurs d'accès internet peuvent se raccorder aux immeubles fibrés par Orange dans le cadre défini par l'Arcep, permettant ainsi à chaque foyer de choisir son opérateur de services en toute liberté. Lors de l'installation de la fibre dans les logements, toutes les précautions nécessaires sont prises par les techniciens pour respecter l'habitat des clients.

Les offres fibre optique

- > [Orange](#) ↗
- > [SFR / Numéricable](#) ↗
- > [Bouygues Télécom](#) ↗
- > [Free](#) ↗

RETOUR À LA LISTE

f t i YouTube

HÔTEL-DE-VILLE
23 RUE MARY BESSE
CS 40001
92172 VANVE
Lundi - Ven

CENTRE /
33 RUE A
Lundi - J
13h30 -
Vendredi
13h30 - 1
☎ 01 41